


INFO BOULOIE-TEMIS

La transformation : une realite !





LES MOBILITES SUR LE CAMPUS



rejoindre le campus BOULOIE TEMIS

Si vous habitez à l'extérieur du Grand Besançon Métropole, plusieurs possibilités de transport sur le réseau régional s'offrent à vous :

LES LIGNES FERROVIAIRES ET/OU ROUTIÈRES TER

- Pour vous rendre sur le campus, depuis la gare Viotte , prendre **la ligne 3 direction « Pôle Temis »**
Temps de trajet estimé depuis la gare : 10 min
- Pour toute information sur le réseau TER : ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte
- L'abonnement Bourgogne-Franche-Comté+ permet de combiner TER et réseau urbain.

LES LIGNES ROUTIÈRES MOBIGO

- Pour vous rendre sur le campus, plusieurs possibilités :

Arrêts MOBIGO	Lignes urbaines à combiner	Temps de trajet estimé (min)
Gare Viotte	L3	10
Micropolis	L7	13
Chamars	L6	16
République	L6	20

Pour toute information complémentaire sur l'offre régionale Mobigo viamobigo.fr

Tous les Pass Abonnements Ginko (mensuels et annuels) permettent de voyager à volonté sur les lignes bus&tram Ginko et trains TER sur le territoire du Grand Besançon Métropole, sans supplément de prix.

Renseignez-vous sur ginko.voyage, des abonnements combinés Ginko+Mobigo et Ginko + TER vous sont proposés !



transports collectifs GINKO

➤ Pour se rendre sur le campus en transports collectifs, 7 arrêts différents sont proposés, desservis par 4 lignes urbaines (et 8 lignes périurbaines et 1 ligne complémentaire) :



Ligne	Destination	Amplitude	Fréquence
L3	Centre-ville <> Pole Temis	5 h - 00 h	4 à 10 min*
L6	Pole Orchamps <> Pole Temis	5 h - 00 h	10 à 12 min
L7	Hauts-du-Chazal <> Palente	6 h - 21 h	8 à 10 min
L12	Pole Temis <> Prés-de-Vaux	6 h 45 - 19 h	30 min
L9	Tilleroyes <> Velotte	6 h - 20 h	12 à 20 min

* L3 : Durant les heures de pointe, la L3 passe toutes les 4 minutes sur le tronçon central.

GAMME TARIFAIRE ILLIMITÉE :

- **PASS 18/25 tarif réduit** : nouveau tarif pour les lycéens étudiants et pour les apprentis de 18 à 27 ans : 16.80€/mois ou 180€/an (voir page suivante).
- **PASS 18/25** : pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans : 28€/mois ou 280€/an.
- **PASS Sésame** : pour les adultes actifs de 26 à 64 ans : 43,50€/mois ou 435€/an.
- **PASS Liberté** : pour les usagers occasionnels : voyagez à volonté et payez vos trajets le mois suivant : 1,40 €/trajet ou 1,30 € dès 10 voyages.



BON À SAVOIR

Prise en charge des transports collectifs **50 % de prise en charge obligatoire** par l'employeur (précisions supplémentaires à la fin du document).

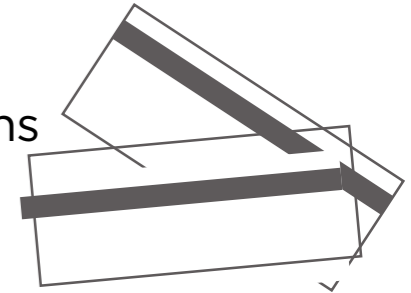
Pour toutes informations complémentaires sur le réseau Ginko et les Parking+Relais : ginko.voyage



Tarifs réduits



- Grand Besançon Métropole a décidé d'une baisse tarifaire importante pour ses lycéens, étudiants et apprentis de 18 à 27 ans : pour tous les transports de l'agglomération, le tarif passe de 28 € par mois à **16,80 € par mois**.
- Grâce à cette nouveauté, Besançon se place dans le classement des tarifs de transports étudiants les moins chers de France, gardant toujours la qualité de vie étudiante au coeur de ses préoccupations.
- Cet abonnement est valable sur les lignes :
 - Bus&tram du réseau Ginko dans le Grand Besançon (lignes scolaires Diabolo dans tout le Grand Besançon incluses)
 - TER dans le Grand Besançon
 - Mobigo Devecey <> Besançon



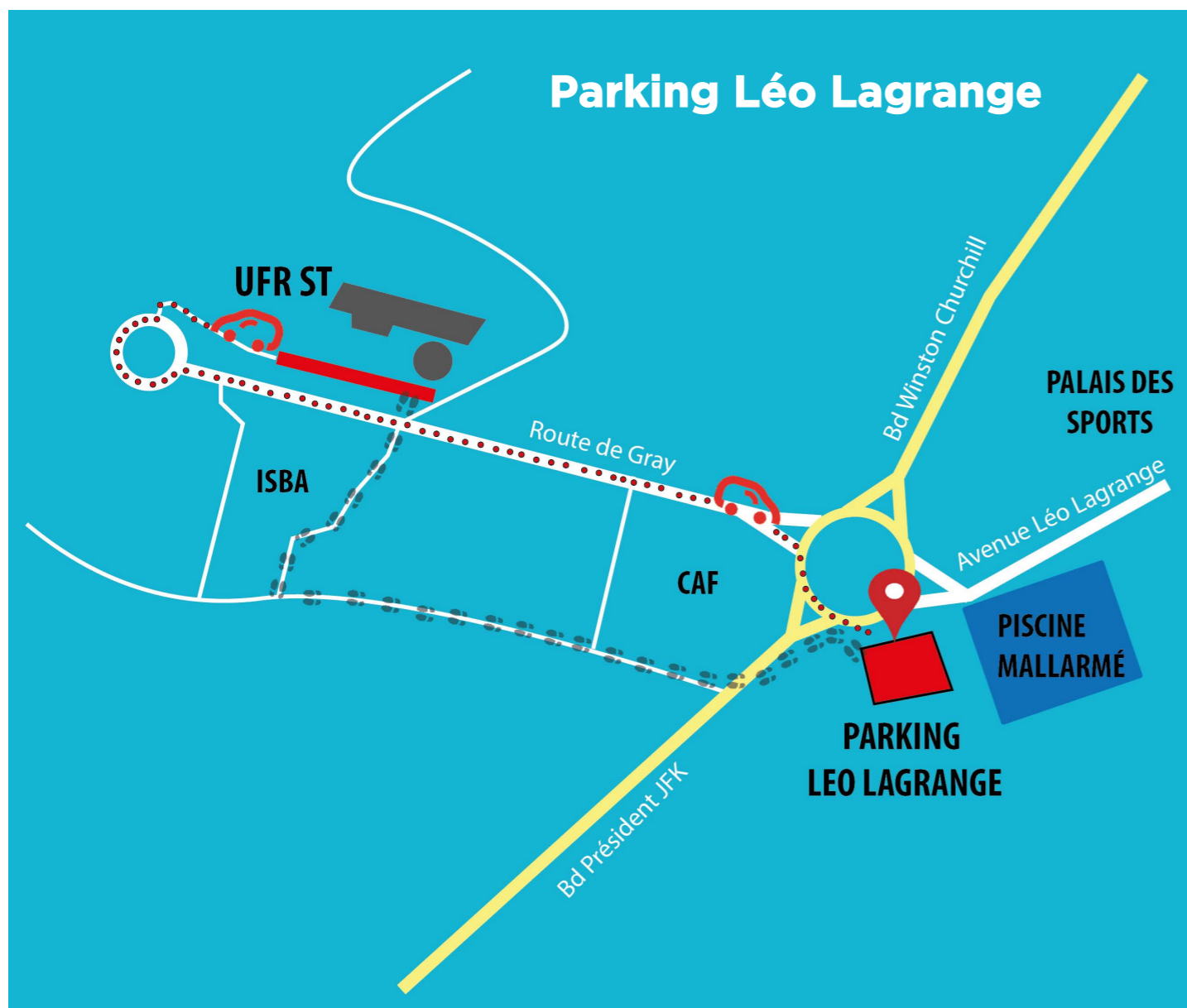
BON À SAVOIR

Quelques informations supplémentaires :

- L'abonnement peut être pris au mois ou à l'année.
- Les rechargements peuvent s'effectuer :
 - * sur la boutique en ligne
 - * dans une agence Ginko Mobilités
 - * dans un relais Ginko
 - * dans un distributeur automatique de titres.
- Pour toutes informations complémentaires : ginko.voyage



avec ma voiture personnelle



Les parkings du campus à votre disposition

Le campus Bouloie-Temis poursuit sa transformation. Les rénovations en cours modifient les accès aux parkings pour les usagers.

Profitez de ces changements pour faire évoluer vos mobilités : avec votre voiture personnelle, utilisez les parkings à votre disposition avenue de l'Observatoire ou rue de l'Épitaphe. Pour les usagers du sud du campus, si vous ne trouvez pas de place, n'hésitez pas à vous rendre au parking Léo Lagrange, situé à moins de 15 min de l'UFR ST. Stationnez dans un parking autorisé et gardez votre sécurité et celle de votre véhicule.

Nous vous rappelons que les règles du code de la route s'appliquent à l'ensemble du campus, et que le stationnement sauvage y est interdit.

Pour situer le parking Léo Lagrange (à proximité de la piscine Mollarmé) et comprendre comment y accéder, retrouvez le chemin en vidéo [ici](#).

PARKING RELAIS, PENSEZ-Y !



Stationnez votre voiture et rejoignez rapidement votre destination en bus ou en tram. Puis pour quitter le parking avec votre voiture, présentez votre titre Ginko validé dans la journée (carte Ginko Mobilités ou carte Voyages).

Parking Relais Micropolis puis rejoindre le campus avec la L7 Parking Relais Temis puis rejoindre le campus avec la L3 ou la L7.

Depuis les autres parkings relais vous pouvez également rejoindre le campus avec changement (P+R Vesoul, Fort Benoît ou Île-de-France Besançon).



COVOITURAGE / autopartage / électromobilité



Ginko Voit', l'application covoiturage du Grand Besançon Métropole

➤ **Ginko Voit'**, est un service de covoiturage de proximité. Il est ouvert à tout conducteur âgé de 18 ans ou plus.

Pour trouver votre ou vos équipier(s) de trajet, téléchargez gratuitement l'application sous Android ou ios.



Faites l'expérience de l'autopartage !

➤ Plus économique, plus solidaire et plus écologique !
Combinez le **réseau Ginko** et les **parkings relais** avec votre voiture personnelle ou une voiture partagée (www.bfc.citiz.coop).

18 stations sur Besançon dont une située sur TEMIS, rue Alain Savary.



BON À SAVOIR

1 voiture personnelle = **95 % de sa vie en stationnement**
= **5 000 € / an** (entretien, carburant, stationnement...)

1 salarié qui covoiture tous les jours sur 30 km en alternance avec un collègue = 2000€/ an d'économie



COVOITURAGE / autopartage / électromobilité

COVOITURAGE

Covoiturez jusqu'à Besançon avec l'opération
GO!VOITURAGE de l'association Clim'Agir



Go!voiturage, un projet bisontin

Go!voiturage est un projet de covoiturage local qui met en contact les personnels et étudiants de plusieurs institutions et entreprises bisontines, dont l'université de Franche-Comté.

Il est ouvert à tout conducteur âgé de 18 ans ou plus.

Pour obtenir plus d'informations sur les lignes de covoiturage proposées et vous y inscrire, rendez-vous sur [le site dédié](#).

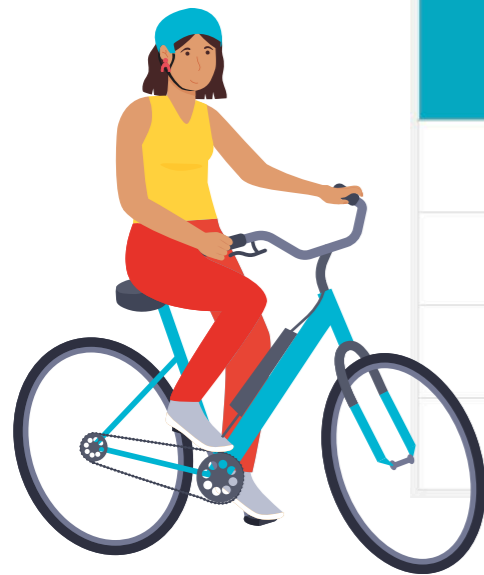


avec mon vélo

Si vous habitez à sur le territoire du Grand Besançon Métropole, plusieurs possibilités de mobilités douces s'offrent à vous :

➤ **Ginko Vélo**, louez votre vélo à assistance électrique pour 1, 3 ou 12 mois. Attention en cette période de travaux et avec la fermeture de certaines routes à proximité du campus, pensez à vous inscrire sur la liste d'attente de demande de location de vélo.

Service de location de vélo à assistance électrique longue durée pour les résidents ou étudiants de Grand Besançon Métropole âgés de 15 ans ou plus.



Durée de location	Tarifs non abonnés Ginko	Tarifs abonnés Ginko*
1 mois	60€	30€
3 mois	120€	60€
6 mois	200€	100€
12 mois	300€	150€

Renseignements : www.ginko.voyage

En complément, depuis le 1^{er} janvier 2022, Grand Besançon Métropole propose une subvention d'un montant maximum de 200 € pour un vélo à assistance électrique et de 400 € pour un vélo cargo à assistance électrique.

Pour bénéficier de l'aide, il faut remplir plusieurs conditions : être majeur et domicilié dans une des communes du Grand Besançon, avoir un revenu fiscal de référence, par part, inférieur ou égal à 19 665 €. Sont concernés uniquement les vélos électriques neufs et répondant aux normes décrites dans le dossier de demande de participation financière.

Comment faire ? La demande de subvention s'effectue en ligne sur grandbesancon.fr, dans la rubrique « mes démarches » ou à la boutique Ginko, 28 rue de la République à Besançon. La subvention est cumulable avec l'aide d'État de 200 € pour les personnes ayant un revenu fiscal de référence, par part, inférieur à 13489 €.

Pour les résidents hors GBM, d'autres collectivités ont mis en place une aide à l'acquisition d'un vélo électrique, renseignez-vous dans vos mairies.

BON À SAVOIR

10 km = 100 €/an à vélo
par jour = 1 000 €/an en voiture

30 mn de vélo ou de marche quotidienne = - 30% de risque de maladie (cardio-vasculaire, cancer, diabète).

1km = marche / 1 à 5km = vélo classique / 5 à 10 km = vélo à assistance électrique



avec mon vélo

➤ **Pour circuler en toute sécurité, connaître les aménagements cyclables sur le Grand Besançon Métropole et créer votre propre itinéraire, télécharger gratuitement l'application mobile GeoVelo.**



Ateliers de remise en selle, conseils en itinéraires, circulation en milieu urbain, autoréparation de votre vélo, les associations locales Vélo Besançon (www.asso.velobesancon.info) et Vélocampus (www.velocampus-besancon.org) vous aident à remettre le pied à l'étrier !

Les associations



Vélo Campus, vélo-école avec des ateliers théoriques et pratiques :

- d'apprentissage de la pratique cyclable (pour les débutants)
- de remise en selle (pour ceux n'ayant pas fait du vélo depuis longtemps)
- de conseils en itinéraires (pour apprendre en circuler en milieu urbain).

Ateliers d'autoréparation de vélo et vente de vélos d'occasions.

www.velocampus-besancon.org

Au centre du campus de la Bouloie, Vélocampus propose des permanences d'atelier au cours desquelles vous pouvez apprendre à entretenir, réparer et équiper votre vélo en utilisant majoritairement des pièces d'occasion, grâce à des animateurs mécaniciens bénévoles. L'atelier se trouve dans le bâtiment Gaffiot à côté du Petit Théâtre. C'est un espace accueillant, tourné vers le partage de connaissances, l'accès à la mécanique et dispose de l'ensemble des outils nécessaires à la mécanique cycle classique. Vous pouvez également y apporter des vélos inutilisés, ils seront remis en état ou démontés par des bénévoles pour réutiliser leurs pièces. Les vélos ré-parés sont mis en vente, comme les pièces, à un tarif bas, accessible à toutes et tous. L'objectif est de permettre à chacun d'accéder à moindre frais à une mobilité cycliste efficace tout en profitant d'un lieu de partage et de convivialité.



La Roue de Secours

Service de location de deux roues et de voiture dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.
rouedesecours@wanadoo.fr



vélo en toute sécurité

Pour lutter contre le vol, 3 conseils à suivre :

- utilisez un antivol de type U fixé au cadre, à la roue avant et à l'arceau de stationnement,
- faites graver le cadre de votre vélo avec un bicycode,
- utilisez les stationnements dédiés et évitez le stationnement sauvage.

Pour stationner de façon sécurisée :

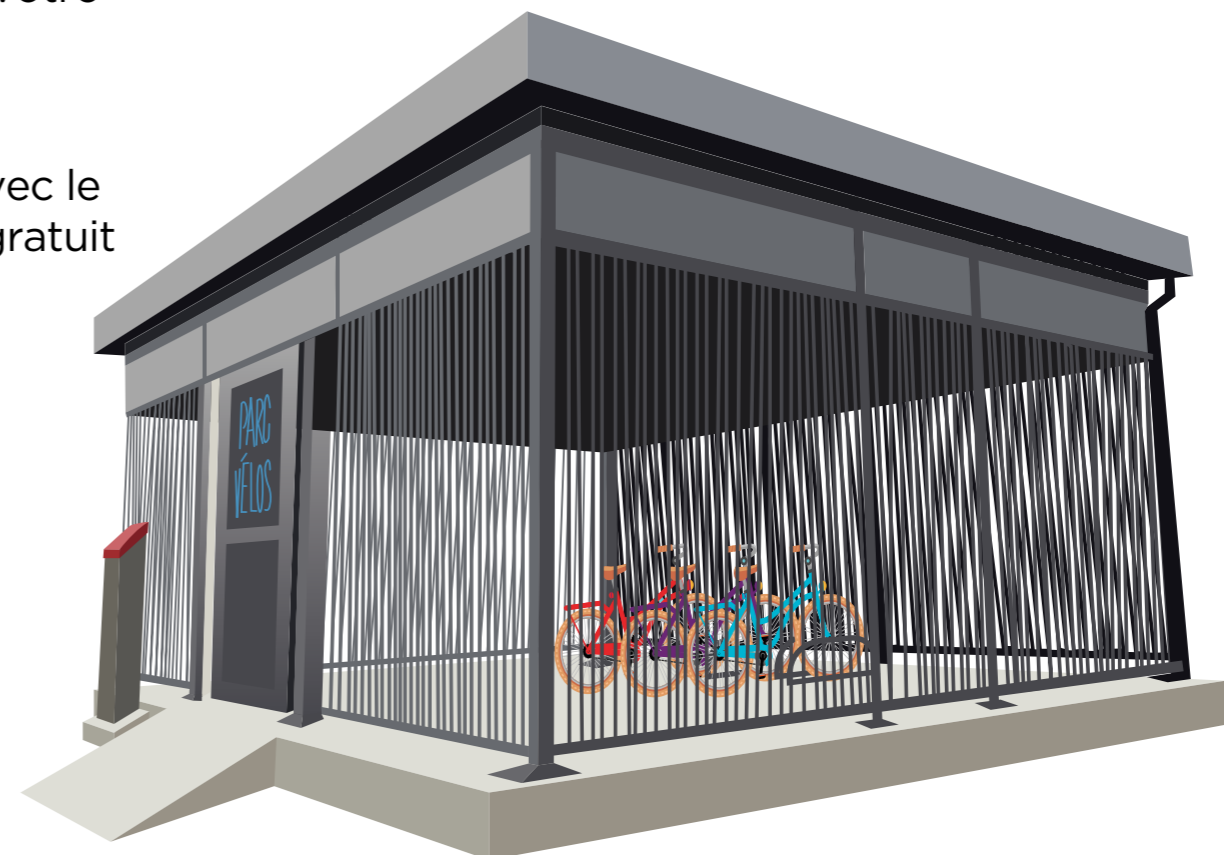
➤ Un abri vélo **sécurisé et gratuit** est ouvert à proximité du bâtiment Propédeutique et du bâtiment Bachelier, non loin du Learning Centre. Il compte environ 70 places et est accessible à tous les étudiants (avec leur carte étudiante) et aux personnels de l'uFC avec leur carte professionnelle. Pour en obtenir l'accès, contactez votre composante de rattachement.

➤ Un box Ginko VéloPark est également présent au centre du campus à proximité de l'arrêt de bus « Crous Université » (lignes T3, 7, 62 et 63) avec le tarif suivant : 2€/mois ou 20€ l'année / abonnés annuels ginko = accès gratuit au box.



Pour votre sécurité

Équipements obligatoires : phare arrière rouge, catadioptre rouge à l'arrière, réflecteurs visibles latéralement fixés sur les rayons des roues et des pédales, sonnette, phare avant blanc ou jaune, catadioptre blanc ou jaune à l'avant. Gilet rétro réfléchissant obligatoire hors agglomération, le jour par mauvaise visibilité et la nuit... Mais pensez-y même en ville et portez des vêtements clairs.





en marchant

➤ Il n'est pas toujours possible de tout faire à pied, mais pensez à descendre un arrêt plus tôt pour faire de l'activité physique et à circuler à pied au sein du campus.



Trajets-type :

- de l'arrêt de bus Crous université (L3 et L7) au Learning Centre : **5 min** à pied,
- de l'arrêt de bus Temis (L3, L6, L7, L12) à l'IUT Besançon Vesoul : **13 min** à pied,
- de l'arrêt de bus Intermarché (L9) à l'ENSMM : **10 min** à pied,

- du parking provisoire Manton à la Maison des Etudiants : **9 min** à pied
- du parking provisoire Chaufferie à l'UFR SJEPG : **8 min** à pied
- du parking provisoire Leo Lagrange à l'UFR Sciences et Techniques : **11 min** à pied.

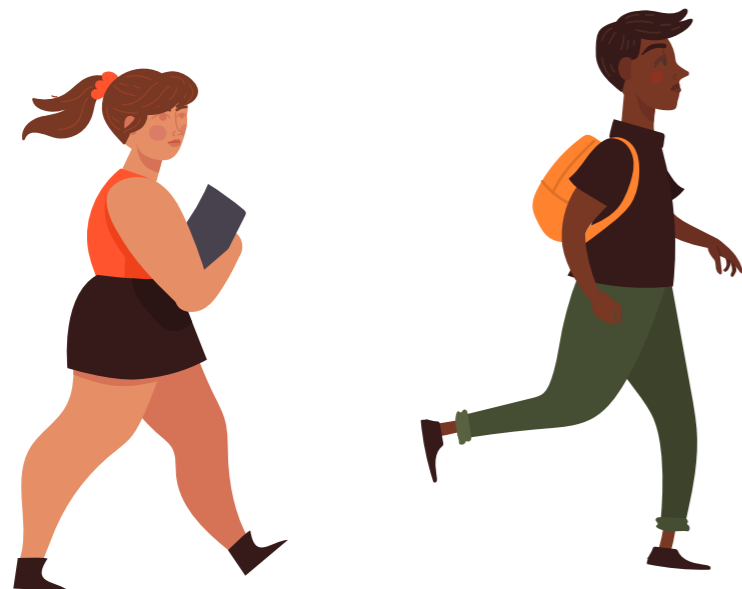


BON À SAVOIR

Pensez à la mobilité douce au quotidien !

Avantages de la marche et du vélo :

- j'allonge ma durée de vie,
- je suis plus en sécurité qu'en voiture,
- je pollue moins,
- en ville, je perds moins de temps,
- je pratique une activité physique,
- je dépense moins.





Indemnités transport et aides



L'université de Franche-Comté accompagne ses personnels :

- Avec la prise en charge partielle des titres de transport afférents au trajet « domicile - travail ». La participation est versée mensuellement dans la limite maximale de 50% de l'abonnement du transport public avec un plafond fixé à 86,16 €.
- Avec **le forfait Mobilités durables** pour les personnels utilisant le vélo ou bien le co-voiturage pour se rendre sur leur lieu de travail. La participation forfaitaire de 200 € est versée annuellement sous conditions (100 trajets annuels minimum). Les deux offres ne sont pas cumulables.

➤ Comment faire ?

Ces indemnités sont réservées aux personnels de l'université.
Pour toute question relative au trajet domicile-travail,
contactez drh@univ-fcomte.fr



merci pour votre compréhension et votre
patience pendant les travaux.





UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ